



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Auto-évaluation à mi-parcours du programme d'appui aux organisations payannes : Phase 3

Rapport

Bernard NJONGA / Alhousseini IKTAM

Table des matières

INTRODUCTION	3
RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE	4
I. Eléments de contexte	5
II. Observations générales & Recommandations sur le mouvement paysan	7
II.1. Observations générales	7
II.2. Recommandations générales	11
III. Observations & Recommandations spécifiques aux partenaires BUCO	13
III. 1. RECA Niger	13
III. 2. AID-KOOKARI	14
III.3. FCMN-NIYYA	15
III.4. CAPAN	16
III.5. AREN	18
III.6. MOORIBEN	19
III.7. PFPN	20
IV. Cadre relationnel BUCO - OP & PTF- OP	21
IV. 1. Cadre relationnel BUCO - OP	21
IV.2. Cadre relationnel OP- PTF	23
V. Rôle des OP dans la gestion des crises alimentaires et l'appréciation des urgences ...	25
V.1. Observations	25
V.2. Recommandations	26
VI. Apport et limites des OP dans la gouvernance locale	28
VI.1. Apports des OP	28
VI.2. Limites des OP	28
VI.3. Recommandations	29
VII. Portage des enjeux liés aux exploitations familiales	30
VII.1. Observations	30
VII.2. Recommandations	31
CONCLUSION	32
VIII. ANNEXES	33
VIII.1. Tableau des Personnes et structures rencontrées	33
VIII.2. Sigles et abréviations	34

INTRODUCTION

Au cours des deux premières phases du programme d'appui aux organisations paysannes, le BUCO-Niamey a sélectionné et accompagné sept organisations dont chacune couvrait un champ d'activités différent et complémentaire dans leurs zones géographiques dont les zones prioritaires de la DDC au Niger. Des résultats encourageants ont été enregistrés dans les domaines notamment de la sécurité alimentaire, d'accès des producteurs aux services économiques, d'activités de représentation, de plaidoyer et lobbying.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la troisième phase du programme, ces organisations ont continué de bénéficier des appuis de la DDC, dans un contexte marqué par : - La relance du processus de décentralisation aux échelles régionales et communales - Des crises alimentaires récurrentes avec des répercussions à la fois sur les exploitations familiales et les dynamiques des organisations paysannes et récemment par - De nouvelles orientations politiques en matière de développement et sécurité alimentaire tel que définies par l'I3N : « les Nigériens Nourrissent les Nigériens »..

Se pose alors la question de la place et des rôles de la société civile paysanne dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre de ces politiques, ainsi que des modalités de leur accompagnement. Au plan interne, la Coopération suisse a revisité sa stratégie de coopération avec de nouveaux programmes et du coup, la cohérence et la complémentarité de ces différents programmes devient une préoccupation permanente.

C'est dans ce contexte général que le BUCO a sollicité l'appui de personnes extérieures pour faciliter/ accompagner les organisations paysannes dans l'animation du processus d'introspection et de mise en perspective de leurs programmes. En d'autres termes, il a été question de jeter un regard interpellant sur cette évolution, principalement pour aider ses partenaires à prendre du recul et se voir sous des angles différents.

Lors des échanges qui ont suivi notre arrivée au Bucu, il s'est révélé que non seulement le temps imparti à notre séjour ne permettait pas un exercice d'autoévaluation en bonne et due forme, mais aussi, la préparation des partenaires n'était pas de nature à le favoriser. Ce d'autant plus que trois de ces partenaires sortaient tout frais de leur processus d'auto-évaluation.

Aussi, a-t-il été convenu de mettre l'accent sur « l'évolution du mouvement paysan en général et sur les OP partenaires du BUCO en rapport avec les mutations du contexte » avec en ligne de mire les champs d'analyse formulés dans les termes de référence.

Dans ce rapport de mission, nous avons choisi de présenter nos observations sous forme de notes qui constituent une base d'informations et de réflexion. Nous les avons orienté selon trois axes définis lors du débriefing avec les responsables de programmes : - Observations / Recommandations sur le mouvement paysan en général ; - Observations/ recommandations sur chaque partenaire ; - Réactions par rapport aux champs d'analyse. Nous aurions souhaité que le temps passé avec chacune des OP soit plus long pour permettre une analyse plus fine de leurs organisations et une visite de plusieurs types d'activités.

Nous insistons donc sur le caractère partiel des observations que nous présentons de manière parfois provocantes dans l'optique de sonder la solidité de certaines certitudes sur lesquelles les OP assoient leurs actions. Nous avons aussi souvent que possible invité les acteurs à nous rejoindre dans la réflexion en mettant en exergue des questions que nous nous sommes posées et auxquelles bien souvent nous n'avons pas pu répondre - sans prétention aucune.

RÉSUMÉ SYNTHÉTIQUE

Ce rapport présente les résultats de la mission commandée par le Buco Niamey aux fins de faciliter/ accompagner les organisations paysannes dans un processus d'introspection et de mise en perspective de leurs programmes.

La mission s'est déroulée du 07 avril au 06 mai 2013 par une équipe composée de Bernard Njonga et Iktam Alhousseini respectivement consultant international et national conformément aux termes de référence.

Suite aux réajustements apportés à ces termes lors de la séance de briefing, la mission a mis l'accent sur son regard interpellant, principalement pour aider les partenaires du BUCO Niamey à prendre du recul et se voir sous des angles différents.

Sur le plan méthodologique, nous avons effectué des visites terrain, rencontré et échangé avec d'autres acteurs de la scène du développement (PTF, Administrations, privés...etc.), parcouru de la documentation et surtout avons eu des échanges, par moment à bâton rompu avec le Buco et les leaders sur leurs organisations et sur les thématiques du champ d'analyse.

C'est de ces différents moments que viennent nos observations qui mettent en exergue non seulement des avancées notables, mais aussi ce qu'on peut considérer comme des menaces sur l'évolution du mouvement paysan nigérien. Nous formulons en outre quelques recommandations qui, contrairement au poids du terme, doivent être perçues comme une contribution pour l'élargissement des horizons de réflexion des différents acteurs.

De manière générale on note une dynamique du mouvement paysan, tout au moins la partie de celui-ci animée par les partenaires de la DDC au Niger. Ceux-ci sont suffisamment implantés dans leur milieu et font un travail remarquable dans le domaine de la sécurité alimentaire.

De part leur crédibilité et la reconnaissance acquise, ces organisations donnent aujourd'hui une chance aux paysans de devenir « acteurs » dans les mutations en cours telles que l'I3N, la décentralisation, les changements climatiques et autres crises alimentaires.

Sauront-elles saisir les diverses opportunités qui s'offrent à elles et être à la hauteur des différents enjeux et défis ? Réalisent-elles pouvoir jouer un rôle actif ? En ont-elles les capacités ?

Des questions qu'on peut d'autant se poser que la dynamique actuelle du mouvement n'est portée ni par des idées et des actions fortes, ni par une capacité d'analyse conséquente aux mutations du contexte. Les différentes organisations restent disjointes, sans véritable vision d'ensemble de leur développement et les plates formes mises en place peinent à jouer ce rôle moteur au mouvement.

Fort heureusement, dans les chaumières des OP et de leurs partenaires, une prise de conscience pour cet état de fait émerge. Des interrogations et réflexions fusent et les uns et autres affichent une volonté d'aller de l'avant en s'améliorant.

La mission actuelle commanditée par le Buco Niamey dénote de cette volonté qui est largement partagée par les OP, comme nous avons pu le relever dans les échanges lors de l'atelier de restitution.

Il y a lieu d'espérer que des réflexions en cours naissent aussi la création d'outils (de communication, de formation, d'échange et d'information) qui font actuellement défaut au mouvement paysan et qui devraient lui permettre de grandir dans sa capacité d'analyse, de définition des stratégies et de prise de responsabilité.

I. Éléments de contexte

Nous relevons ici de manière non exhaustive quelques facteurs physiques ou sociopolitiques qui à un moment donné ont déterminé ou influencent la vie des organisations paysannes.

UN ENVIRONNEMENT NATUREL PEU CLEMENT

- Avec une superficie de 1 267 000 km², le Niger est un des pays les plus vastes du continent. Seulement 1% du territoire (Extrême Nord-est) reçoit plus de 600 mm d'eau par an tandis que 89% du territoire situé dans le nord reçoit moins de 350 mm. Pays enclavé, le Niger a une population de 17,2 millions d'habitants, féminine à 50,6% et jeune à près de 49% (INS, 2013). Son taux de croissance démographique est de 3,9% par an, l'un des plus forts au monde. Son économie est caractérisée par la prédominance du secteur primaire (45, 2% en 2010). C'est l'un des pays les plus pauvres suivant le classement du PNUD pour l'indice de développement humain. Il est considéré dans son ensemble comme un pays à vocation agricole. Au delà de son importance macroéconomique, l'élevage occupe 87% de la population active, participe à hauteur de 15% dans le budget des ménages et 25% à la satisfaction des besoins alimentaires des populations.

DES FAITS ET MOMENTS HISTORIQUES

- L'échec des politiques d'ajustements structurels au début des années 1990 a entraîné un désengagement de l'Etat dans la plupart des secteurs productifs et la mort des organisations telles que les coopératives et autres organisations du secteur ;

La pression internationale enclenchée lors du sommet France/Afrique de la Baule et les événements du 9 février ont provoqué la Conférence nationale souveraine qui a enclenché une ouverture démocratique du pouvoir politique;
- L'insuffisance d'appui conseil aux producteurs entraîne un foisonnement des OPA dans le secteur productif ;
- De nombreuses organisations de la société civile naissent dans tous les domaines en particulier dans le domaine de la production agricole à l'instar de Mooriben et AREN ;
- L'insuffisance des ressources publiques allouées au secteur rural et la faible prise en compte des intérêts des producteurs et productrices, bien que représentant plus de 87% de la population, suscite la création des cadres de concertation avec comme objectif de constituer une taskforce face aux pouvoirs publics ;
- La recrudescence des coûts d'État et la fragilité des institutions publiques ont entraîné une plus grande attention des partenaires techniques et financiers aux OPA car porteuses d'espoir et jugées de mieux en mieux crédibles et porteuses des changements pouvant un meilleur rapport de force devant aboutir à terme à une plus grande allocation des ressources publiques au développement rural ;
- La déclaration de Paris qui reconnaît la société civile comme un partenaire important à prendre en compte dans ce qu'il a été convenu d'appeler alignement et harmonisation en matière de la

politique de l'aide pousse les Etats à une plus grande considération des acteurs de la société civile ;

- Les différentes stratégies de la DDC ont accordé de l'intérêt au secteur rural en général et à l'émergence des OPA fortes, représentatives et dynamiques qui peuvent assurer l'octroi des services à leurs membres, élaborer, mettre en œuvre et suivre des politiques et stratégies assurant au mieux la défense des intérêts de leurs membres.

DES FAITS ET ENJEUX ACTUELS

L'AVENEMENT DE L'INITIATIVE 3N

Face à la persistance des déficits des productions vivrières qui soumettent les populations à une insécurité alimentaire permanente, le gouvernement a conçu et décidé de mettre en œuvre l'initiative 3N « les nigériens nourrissent les nigériens » et de se doter d'une « Stratégie de sécurité alimentaire et Nutritionnelle et de Développement agricole Durable(SAN/DA/D) ». Cette initiative exprime la conviction collective qu'avec ses atouts actuels et les opportunités de développement qui s'offrent à lui, le Niger est à même de relever les défis actuels et futurs de sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'amorcer une véritable modernisation de ses systèmes de production et de faire jouer au secteur agricole, son rôle de moteur de la croissance économique.

LE PROCESSUS DE DECENTRALISATION

Le Niger a relancé le processus de décentralisation aux échelles régionales et communales. Au niveau des Collectivités locales, les prérogatives à elles, conférées par la loi sur la décentralisation constituent un atout important, notamment en ce qui concerne le développement local au cœur duquel se trouve le secteur agricole.

LES CRISES ALIMENTAIRES / AIDES D'URGENCE

Les changements climatiques caractérisés par la récurrence des sécheresses provoquent des crises alimentaires qui passent du caractère conjoncturel au structurel, avec une occurrence de plus en plus rapprochée.

II. Observations générales & Recommandations sur le mouvement paysan

II.1. Observations générales

Nos observations sur le monde paysan, tout au moins la partie qui se développe dans la mouvance des appuis de la coopération Suisse sont de portée indicative. Bien de nuances nous ont nécessairement échappé vu la brièveté des visites et des échanges avec ces OP. Nous mettons volontairement l'accent sur les aspects qui à notre sens peuvent susciter des réflexions au sein de ces organisations.

DES ATOUTS CERTAINS

- Une chose qui frappe aux yeux de l'observateur du mouvement paysan nigérien, c'est sa diversité et sa richesse en nombre d'organisations et nombre de membres ¹;
- De part leur couverture territoriale et leur maîtrise des réalités locales, ces organisations, chacune dans sa zone d'intervention sont devenues des acteurs incontournables du développement local, avec une légitimité et une crédibilité évidentes ;
- Leurs actions dans le domaine des productions agro sylvo pastorales et de la sécurité alimentaire sont remarquables, même si elles doivent encore s'améliorer pour surmonter les multiples défis qui se dressent sur leur chemin ;
- Avec ces organisations, on peut affirmer qu'au Niger les paysans disposent de cadres organisationnels autonomes pouvant leur permettre de s'affirmer et de défendre leurs intérêts, s'ils y mettent un peu d'audace, d'imagination et de courage.

LA DIFFICULTE A COALISER

- A les observer de près dans leur structuration avec les courroies et passerelles qu'elles établissent entre la centrale et la base rurale, ces organisations prises individuellement ou ensemble font figure d'excellents outils de développement, malheureusement sous exploités tant par elles-mêmes que par les tierces acteurs du développement.
- A se poser la question de savoir si celles-ci ont conscience de leur force, de leur rôle et de leurs responsabilités. Pour dire combien elles soulèveraient des montagnes en faisant front.
- La création des réseaux, collectifs et autres plates formes répond de la nécessité pour le mouvement paysan d'unir ses forces pour s'attaquer aux grands défis, pour démontrer son efficacité, asseoir sa crédibilité, être puissant et peser dans les prises de décisions touchants aux intérêts de ses composantes. Si cette nécessité semble comprise de tous - à en juger par les réseaux existants, les OP semblent peinées - au stade actuel de leur développement, à se

¹ Le DACPOR recense au Niger 29 400 organisations paysannes de base, 803 unions, 57 fédérations et 3 confédérations. Un total de près d'un million d'adhérents : 405 000 hommes contre 600 000 femmes

trouver non seulement un « entraîneur » du mouvement paysan, mais aussi un véritable lieu de coalition qui convienne aux aspirations de tous. D'où cette tendance à la multiplication des réseaux et récriminations pour passivité et violation du principe de subsidiarité.

- Entre les OP il n'existe pas de véritable dynamique relationnelle ni entre leurs bases, ni entre leurs centrales. Des relations inter organisations qui pourraient se construire à travers des échanges, des activités socioculturelles...etc. Alors qu'il est établi que ce sont l'intensité, la diversité, la créativité, la complexité des relations qui sont constructeurs de mouvements sociaux.

LA FAIBLESSE DES PLAIDOYERS

- Que le plaidoyer et lobbying occupent une place centrale dans les activités des OP réponds du principe que celles-ci ne peuvent pas tout faire et ne doivent même pas tout faire. D'où le plaidoyer et lobbying pour obtenir que certains de leurs problèmes soient résolus soit par ceux qui en ont les compétences, soit ceux qui en ont la responsabilité. Malheureusement la tendance actuelle au sein des OP c'est de chercher à apporter d'elles-mêmes solutions à toutes les sollicitations de leurs membres – et Dieu seul sait qu'au niveau de ceux-ci les problèmes sont nombreux, divers et parfois exigeants de professionnalisme² : Education, santé...etc.
- Parlant toujours de plaidoyer, la plupart des OP disent en faire sans aucune précision ni sur le problème, ni sur les objectifs à atteindre et encore moins sur les méthodes. La vision stratégique de leur plaidoyer - une vision qui définit clairement le point d'aboutissement et construit un enchainement rigoureux d'actions permettant d'atteindre par étapes le résultat visé, est difficile à cerner.
- Quand les OP disent plaider pour l'augmentation du budget alloué à l'agriculture, qu'est ce que cela veut dire concrètement ? Que savent-elles de la gestion des financements existants, aussi petits soient-ils ? En quoi l'allocation de 10%³ du budget à l'agriculture améliorerait-elle le niveau de vie des agriculteurs ? A quel niveau les OP seraient engagées dans la gestion de ces fonds ? Encore faudrait-il que ces fonds aillent effectivement à l'agriculture ?
- Quand les OP disent plaider pour les exploitations familiales et autres souverainetés alimentaires ; Qu'est ce que cela veut dire concrètement ? le claironner dans les séminaires ou le mentionner en lettre noble dans les projets et rapports suffisent-ils à l'amélioration du sort de ces sujets ?
- L'aptitude voire, l'éligibilité des OP (certaines) à conduire des actions de plaidoyer ne mérite t-elle pas d'être questionner ? Vu que le plaidoyer nécessite un certain professionnalisme et des prédispositions, ne devrait-on pas envisager que des organisations sous-traitent leur plaidoyer auprès des structures spécialisées qui émergeraient dans l'environnement ? Quitte à ce que le mandat de ces prestataires se limite à rendre les sujets de plaidoyer digestes pour les OP ?

² Que ce soit le RECA dont la particularité est d'être promu par l'administration ; le CAPAN qui fait figure de réseau des associations pastorales ou encore la PFPN pour les agriculteurs, aucune de ces coalitions ne fait l'unanimité ni au sein de sa famille, ni au sein du mouvement paysan. L'espoir reste cependant permis comme le dit très serein l'un de ses leaders : « La multitude de plates formes dénote d'une dynamique à l'issue duquel naîtra une véritable coalition. C'est-à-dire, la plate forme des plates formes ».

³ 10% du budget en référence à décision prise par les chefs d'états africains réunis à Maputo en 2005

LA QUALITÉ DES RÉSULTATS

- Dans leurs interventions, les OP accordent peu d'importance à la mesure réelle de leurs résultats. Pas forcément en termes de données statistiques (mesures de situation) mais en termes de mesures de progression à partir de situations de référence. Une OP peut d'une année à l'autre doubler le nombre de ses banques céréalières alors que le niveau de vie de ses membres baisse. Le mouvement paysan ne doit-il pas s'interroger sur ce constat partagé qui reconnaît que d'années en années le niveau de vie des populations rurales régresse ?
- Les rencontres paysannes telles que « la journée du paysan »⁴ ou « la journée du maraîchage »⁵ donnent l'opportunité aux producteurs de mesurer et de montrer leur force et ils le font à merveille. Mais alors en tirent-ils le juste bénéfice ? Si l'union fait la force, à quoi sert une union si la force qu'elle génère n'est pas utilisée à bon escient - comme tel semble être le cas pour ces OP ? Soit elles ne vont pas au bout des analyses de ce qu'elles veulent obtenir de leur force⁶ ; soit elles laissent d'autres acteurs s'en servir et souvent sans qu'elles ne s'en rendent compte, même lorsque c'est à leur dépend.⁷

UNE CROISSANCE NON MAÎTRISÉE

- La plupart des faitières paysannes ont connu une croissance vertigineuse qui ne semble pourtant pas s'arrêter. Elles portent leur envergure dans un environnement qui se complexifie et impose beaucoup de doigtée et nécessite de nouveau type de management, d'organisation et de stratégie dont leurs leaders ne semble y être préparés. Ces leaders en sont-ils conscient ?
- Dans le même registre, on citerait le cas des faitières qui ont de la peine à assumer leur croissance au point de se mettre en porte à faux avec leurs partenaires⁸. La qualité et

⁴ Tous les partenaires du Buco : CAPAN ; NIYYA ; MOORIBEN ; RECA ; AREN ; AID ; FCMN ; PFPN ont un axe plaidoyer dans leurs plan stratégique. Tous disent représenter les producteurs à tous les niveaux. Tous revendiquent un accroissement des capacités en plaidoyer et tous affichent des résultats en ce domaine.

⁵ En temps normal, la responsabilité d'une équipe de professionnels en plaidoyer incomberait aux plates formes. Elles seraient dotées d'une cellule chargée de travailler sur des sujets de plaidoyer commandés par les OP membres.

⁶ Contrairement aux années passées, la journée du paysan qui est une manifestation organisée par la PFPN a vu venir plusieurs délégations de la sous région. Malheureusement le chef l'état n'a pas honoré cette rencontre et à faire dire par beaucoup d'observateurs que ce fut un échec. Lors d'une précédente journée qui avait eu cet honneur, le chef de l'Etat avait promis et les producteurs se sont félicités de la création de la banque agricole BAGRI. Aujourd'hui, les mêmes producteurs se mordent les doigts à découvrir que la BAGRI est une banque commerciale et que leurs problèmes de financements restent en l'état.

⁷ Pour avoir assisté à la journée du maraîchage de cette année organisée par la FCMN, nous avons été frappés par la récupération de la journée par les politiques et autres opérateurs privés de la filière maraîchage. Alors que le Président de l'Assemblée Nationale qui présidait la journée utilisait la tribune paysanne pour assener son discours très politique, l'opérateur privé qui fait dans les semences nous mettait plein les yeux ses semences hybrides qui par ailleurs fragilisent la filière semencière de la FCMN en renforçant leur dépendance de ces hybrides.

⁸ Le cas de la PFPN est patent. Dans ses beaux jours, cette plate forme cumulait plus de vingt partenaires autour de son plan stratégique. Aujourd'hui ; elle en compte à peine quatre. La faute à l'absence de gouvernance dans sa gestion qui a poussé certains de ses partenaires à suspendre leur partenariat en attente d'un audit financier des compte le la plate forme.

l'engagement des hommes et femmes qui animent ces OP sont évidents. Mais suffisent-ils pour manager leurs organisations ? La gestion d'association de grande envergure nécessite une qualification qui rend nécessaire un appui en formation.

- Le mal du « *leader unique* » semble avoir atteint certaines OP. Leurs leaders sont seuls à tout régenter, soit en respect des statuts et règlements malicieusement taillés sur mesures, soit en respect de l'analphabétisme des membres, plus particulièrement ceux des instances décisionnelles. Cette situation ne nuit-elle pas à la pérennisation de ces OP ? Celles-ci réfléchissent-elles à une politique d'identification et formation de jeunes leaders ? Combien de temps les hommes providentiels resteront-ils une providence et non une « *calamité* » pour les organisations qu'ils ont fait naître ?
- Les capacités de mobilisation des ressources internes (autofinancement) des OP sont très faibles. Elles sont énormément dépendantes des aides extérieures qui pour la plus part ne se privent pas l'usage de leur pouvoir financier pour en imposer aux OP. Ne dit-on pas que : « *qui paye commande ?* ». Cette situation n'enferme-t-elle pas les paysans dans un rapport de dépendance qui à la longue non seulement entretiennent des frustrations mais aussi les détournent de leur propre projet de développement ?
- La vulnérabilité des populations en milieu rural favorise diverses interventions des PTF soit à travers les OP, soit en directe. On constate qu'à l'instar des aides d'urgence, le manque de coordination de ces PTF non seulement limite leur efficacité mais aussi crée des situations compromettantes aux actions de développement⁹. Cet état de fait n'interpelle-t-il pas les OP ? Tous les PTF interpellent, poussent et sensibilisent les OP sur la nécessité d'une plate forme entre elles. Il en faudrait aussi entre eux. L'exemple valant mieux que la leçon....

LE CARACTERE RESTREINT DES ANALYSES

- Sans qu'elles ne veuillent le dire, les OP et leurs leaders semblent fortement engluées dans la politique des partis. Ces accointances ne vont pas sans créer des tensions en leur sein. Si on peut comprendre que tout mouvement social – et le mouvement paysan nigérien en est un - se constitue sa « culture politique » il est regrettable que le mouvement paysan nigérien n'ait pas encore la sienne.
- Et entre la carotte des courtisans et le bâton de ceux qui cherchent à les intimider, entre l'attrait du pouvoir politique et économique et la fidélité à la solidarité paysanne, ne va-t-il pas falloir que les leaders paysans sachent garder la tête froide ?
- Pour l'observateur, il est étonnant de voir combien le mouvement paysan ignore les consommateurs. Aucune forme de concertation, de complicité, de solidarité, voire de coaction n'est créée et développée entre les deux mondes. Et pourtant ! Que seraient les consommateurs sans les producteurs...et vice versa ?
- Face à la crise alimentaire, Tout le monde est unanime pour dire que la solution se trouve dans le développement des potentialités agro-sylvo-pastorales des régions. L'aide d'urgence quoiqu'on reconnaisse être momentanément salvatrice, crée cette mentalité d'assistée nocive

⁹ Il nous est plusieurs revenus d'entendre des plaintes contre OXFAM et FAO pour la qualité de leurs interventions suite aux crises. Le premier pour ses manières de gérer les aides d'urgence et le second pour ses actions de distribution de semences.

aux actions de développement. Et alors ! Pourquoi aucune initiative solide et décisive n'est prise dans le sens des solutions pourtant connues ?

- A tout point de vue, la sécurité alimentaire semble être la thématique fédératrice des OP. Elles l'abordent en développant chacune une spécificité, une force qui lui est particulière. Toutes choses positives qui dénotent de la richesse et dynamique des OPA. L'un des rôles des plates formes ne serait-il pas de mettre ces spécificités en évidence, de les rapprocher afin qu'elles prennent conscience de leurs complémentarités et de la nécessité d'une complicité entre elles – cet ingrédient qui leur manque ?

DES FACTEURS MOTIVANTS

- L'I3N, est une opportunité indéniable pour les OP. Mieux, son point d'ancrage c'est la commune, lieu où les OP doivent avoir une légitimité confirmée. Mieux encore l'initiative reconnaît les OP dans ce qu'elles sont et font. Même si les gens piaffent ça et là d'impatience qu'elle agisse, cette idée est largement partagée au sein des OP. D'aucuns disent qu'elle tombe à un bon moment lors qu'il y a au Niger les gens qui y croient.
- Le processus de décentralisation est diversement apprécié au sein du mouvement paysan. Alors que certains y voient une possibilité de prise de pouvoir des populations d'une collectivité pour orienter leur développement, d'aucuns pensent qu'il est poussé de l'extérieur et qu'il renforce encore plus le rôle de l'Etat. Ils n'en veulent pour preuve que cette lenteur (hésitation) dans le transfert réel des compétences et moyens aux régions et communes.
- Avec l'avènement de l'I3N et de la décentralisation qui reconsidèrent le rôle de l'espace communal dans le développement local, les faitières des OP ne doivent-elles pas rééquilibrer leur implantation et l'allocation de leurs ressources entre la capitale et les communes voire les régions qui deviennent elles aussi des pôles de décisions d'intérêts aux producteurs ?

II.2. Recommandations générales

- Aider et encourager les OP à s'accoutumer à une plus grande rigueur dans l'appréciation de leurs interventions et leurs résultats. Plus que des données statistiques, Il s'agit d'outils qui leurs permettent de mesurer les évolutions dans les conditions de vie des membres ;
- Encourager les OP à se spécialiser dans de domaines d'intervention réduits et à développer leurs plaidoyers vers les autres acteurs en l'occurrence l'Etat pour les aider à répondre aux multiples sollicitations de leurs bases. ;
- Initier un véritable programme de formation des responsables politique des OP, une fois qu'ils sont élus ;
- Encourager les plates formes à renforcer leur rôle dans l'information, dans les analyses critiques, d'éveil vigilant sur les dimensions politiques du développement, en évitant l'écueil d'une vision « politicienne » de ces questions. Les encourager à développer des appuis nouveaux en rapport avec la croissance de leurs membres ;
- Amoindrir les effets pervers de l'aide sur les attentes paysannes vis-à-vis de leurs organisations qui ne pourront pleinement jouer leur rôle que si elles sortent de ce jeu sans véritable avenir de « *capteur d'aide* ». La force du mouvement paysan dans ses relations avec les partenaires extérieurs réside dans sa capacité à « proposer » et non sa capacité à « demander » ;

- Encourager et soutenir toutes initiatives allant dans le sens de la création d'une véritable plateforme des acteurs paysans. Il y va de l'intérêt de tous. Car les enjeux tels que ceux liés au financement de l'agriculture ; aux intrants agricoles et autres crises alimentaires sont éminemment politiques et aucun acteur de la scène ne peut se permettre l'illusion de les résoudre seul ;
- Encourager le décloisonnement du mouvement paysan par l'établissement d'espaces d'échanges et de partenariat avec les autres acteurs de la société, à l'instar des consommateurs, des chercheurs, des intellectuels, des artistes...etc ;
- Encourager la délocalisation des ressources humaines et services d'appui des OP vers les régions afin que la centrale se concentre sur les actions de plaidoyer ;
- Les plateformes ne font pas ce qu'elles devraient faire soit parce que ses animateurs ne savent pas ce qui y a lieu de faire - au quel cas il faut les former; soit parce qu'ils sont de mauvaise foi - au quel cas il faut les changer. Chose d'autant plus facile qu'ils sont nommés par ceux qui se plaignent de leurs immixtions dans leur espace. Si les choses marchent comme elles devraient l'être.
- Aider les OP à anticiper et élaborer des visions paysannes, à partir des potentialités et des initiatives paysannes, valoriser et renforcer davantage les compétences des paysans ;
- Encourager les OP à partir de leurs membres à la base, de ce qu'ils sont, de ce qu'ils font de comment ils font et non forcément partir de leurs problèmes, partir de ce qu'ils possèdent déjà et non de ce qu'ils manquent ;
- Encourager les OP à consolider leurs bases sociales (groupements, associations locales, unions) car elles ne peuvent être durables que si leurs bases permettent de les supporter. Ce sans quoi elles seraient des géantes aux pieds d'argiles.
- Parlant de la décentralisation ! Le Niger compte 265 communes qui sont toutes différentes les unes des autres, vu sous l'angle de la dynamique des acteurs. Le rêve qu'on peut nourrir de faire des communes la plaque maitresse du développement n'est réalisable que si et seulement si les principaux acteurs existent dans l'espace communal et jouent chacun son rôle avec brio. On en est encore loin et cette situation est une donnée que les OP se doivent d'intégrer dans l'élaboration de leur stratégie de collaboration avec les communes. Une stratégie qui ne saurait être efficace que si elle est le fruit d'un diagnostic au cas par cas des communes et des démembrements des OP qui sont eux aussi différents
- Quelque soit les réserves qu'on peut émettre sur l'efficacité de l'I3N, son premier mérite c'est d'exister. Mieux encore, à travers cette initiative novatrice et ambitieuse comme ses porteurs tiennent à le faire savoir (toutes choses positives), le gouvernement fixe un cap, donne une orientation officielle à la lutte contre l'insécurité alimentaire. Cette initiative est engageante, engage le gouvernement qui à son tour voudrait y engager tous les autres acteurs du développement. Tant mieux, et ce d'autant plus que l'initiative valorise l'entièreté des activités actuelles des OP. C'est une opportunité que celles-ci auraient tort de ne pas saisir. A travers leur capacité d'appropriation, ces OP trouveraient en elle matière et espace pour une meilleure expression de leurs activités et de leurs plaidoyers en faveur de la sécurité alimentaire.

III. Observations & Recommandations spécifiques aux partenaires BUCO

III. 1. RECA

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- Dans une sous région où les chambres d'agriculture ont de la peine à se confirmer, le RECA fait figure d'exception (1) qui confirme la règle et la récente élection de son président à la tête du RECAO ne pourrait pas, toute chose positive, être interprétée comme une reconnaissance à cette exception ?
- Le réseau est reconnu et est très actif dans les champs de la représentation, de la défense des intérêts des producteurs et des appuis à certaines filières avec de bons résultats: Membre du Conseil d'administration (CA) de la BAGRI ; Membre du CA de la CAIMA; Membre du cadre de concertation Etat-Bailleurs de l'I3N ; Membre du comité restreint de concertation Etat-Donateur(CRC) ; Membre du Conseil économique et social (CESOC); Membre du conseil national des investisseurs Privés(CNIP). Il a de prises de positions audacieuses face à certains enjeux de développement agricole.
- Le RECA revendique des résultats et une représentation indiscutable dans les cercles de prise de décision. Certes, Est-ce pour autant dire que cela impacte sur la vie des producteurs ? En quoi la présence du RECA dans le CA de la BAGRI ou de la CAIMA résout-elle les problèmes de financement et d'intrants auxquels les producteurs font face? Ne court-t-il pas ce risque d'être complice avec cette présence ?
- Du coup se pose le problème de fond sur la représentativité (présence) des OP au sein des instances où ils n'ont ni qualité technique, ni pouvoir, ni légitimité nécessaire pour influencer sur le court des choses. Une banque agricole, comme nous l'a dit un de ses directeurs est d'abord une banque et se doit de fonctionner avec les principes d'une banque (2);
- Cette clarification dans les positions n'est-elle pas indispensable pour tout plaider efficace surtout quand on sait que « représenter » ne veut pas dire « plaider»? Et en respect de ce proverbe qui dit : « A chacun son métier et les vaches seront bien gardées » ;
- Nous l'avons déjà évoqué qu'entre réseau, plate forme et collectif il y a cette confusion de rôle qui mériterait d'être clarifiée. Entre ce qu'on lit dans les documents fondateurs du RECA et la place que le mouvement paysan lui donne, il y a un écart.

RECOMMANDATIONS

- Réévaluer et interroger son rôle de représentation. Par ailleurs, si le RECA veut effectivement jouer son rôle de réseau, le premier chantier qu'il doit affronter est celui de convaincre les autres acteurs sur ce rôle. N'est ce pas un sujet et en même temps un défi de plaider pour le RECA ?

- Renforcer les capacités humaines, financières et matérielles des CRA qui sont proches à la fois de l'action et des lieux de prise de décision au niveau local. Entendu que ce renforcement devra répondre d'un diagnostic qui spécifie chaque CRA dans sa sphère d'action ;
- Identifier les sujets de plaidoyer qui constituent de véritables enjeux pour les producteurs et consommateurs et les conduire (ex : la prolifération et usage des produits phytosanitaires désuètes.)
- Mettre l'accent sur la valorisation voire sauvegarde du savoir faire local.
- Initier de véritables actions envers les consommateurs qui sont aussi les lieux où les intérêts des producteurs se jouent.
- Renforcer ses capacités dans la connaissance des fonctions d'un réseau et la mise en œuvre de ces fonctions.

III. 2. AID-KOOKARI

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- L'ONG AID-KOOKARI peut revendiquer une expérience en matière d'appui à l'autopromotion qui est due à la nature des relations qu'il a su tisser avec les unions qu'elle accompagne ;
- Il existe une réelle dynamique d'autonomisation au sein des unions appuyées. La crise qu'elles ont traversée est caractéristique de tout processus d'autonomisation, de maturation et de responsabilisation ;
- Il existe une diversité d'activités au sein des unions. Une bonne crédibilité de ces unions au sein de la population et elles sont bien intégrées dans la dynamique de développement insufflée par la décentralisation (1) ;
- L'assez bonne gestion de la crise a permis à l'AID et aux unions, toute chose positive, de se relever;

MAIS !

- AID-KOOKARI semble n'avoir pas compris qu'avec les unions et leur fédération il est dans une relation qui l'oblige à scier la branche sur laquelle elle est assise. Principe d'appui à l'autopromotion oblige. Plus il sera contesté dans son autorité mieux ce sera pour son image. Encore faudrait-il qu'il en soit conscient;
- Certaines attitudes et propos de l'AID trahissent sa tendance aux rapports paternalistes avec les unions.

RECOMMANDATIONS

- Renforcer le capital humain, matériel et financier des unions afin qu'elles passent à l'étape supérieure de leur développement et du développement de leurs activités ;
- Aider les unions à s'ouvrir à toutes les formes organisationnelles et à s'émanciper des modèles exogènes, à élaborer les visions paysannes, à développer des alliances avec les autres acteurs de leurs environnements ;
- Renforcer les capacités du personnel de AID dans l'appui du processus d'autopromotion ;

- Bâtir les activités sur la base des programmes des unions ;
- Valoriser d'avantage les compétences des paysans ;
- AID devrait créer de nouveaux champs d'appui (autres communes) à l'autopromotion tant pour laisser de l'espace aux anciennes unions que pour utiliser partie de son personnel là où elle se sent compétente.

III.3. FCMN-NIYYA

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- La FCMN dénombre 142 coopératives membres réparties sur l'ensemble du territoire national avec environ 23.500 producteurs, dont 33% des femmes ;
- A l'actif de ses interventions, on citerait entre autres: la mise en place d'un réseau de plus de 40 boutiques d'intrants agricoles; - le renforcement des capacités de plus 150 gérants et membres des comités de gestion- la mise en place d'un dispositif d'encadrement de proximité composé de 40 animateurs endogènes et 120 experts et expertes paysans- le renforcement des capacités de plus 5000 producteurs en techniques de production- la mise en place d'un réseau de producteurs semenciers
- La construction de 21 magasins de stockage ; - Institutionnalisation de la journée du maraicher... Etc.
- La proximité avec le géant Nigéria et le manque de système de contrôle phytosanitaire expose la FCMN à l'usage abusif et incontrôlé des pesticides (réel danger pour les consommateurs et producteurs) ; La FCMN en est-elle consciente ? Est-elle consciente de son rôle dans l'orientation du maraichage au Niger ? Est-elle consciente de la place du maraichage dans la lutte contre les crises alimentaires ?
- La FCMN en partenariat avec la recherche entame le processus de production de semence à partir de son réseau et dans le champ écoles paysans. Une bonne initiative qu'on l'espère, viendra réduire l'usage abusif et incontrôlé des semences hybrides (destructeur de la filière semencière et des essences locales) ;
- L'initiative de la production biologique dans les filières pomme de terre et oignon est salubre pour contrer l'usage abusif des engrais chimiques et valoriser l'expérience acquise des producteurs. Il est à espérer que cette initiative soit renforcée et touche d'autres filières de la FCMN.
- L'idée d'une journée du maraicher est excellente. Une occasion d'échanges et de valorisation du maraichage - aux yeux des politiques, de l'opinion et pourquoi pas des consommateurs ? La FCMN n'a-t-elle pas intérêt à conquérir les faveurs des consommateurs non seulement comme critique à ses productions mais aussi comme alliés dans ses campagnes de plaidoyer pour l'amélioration des conditions des productions et des producteurs ?
- La FCMN qui continue d'en rechercher, compte aujourd'hui plus d'une quinzaine de partenaires financiers. A l'exception de la Coopération Suisse, chacun finance une fraction du plan stratégique ce qui non seulement peut être source de dispersion mais aussi de confinement des animateurs à la gestion de projets.. La FCMN en est heureusement consciente et envisage d'en discuter avec ses autres partenaires. Il est à espérer que ces négociations aboutissent à la mise à disposition de la FCMN des lignes de crédits pour réaliser des investissements qui accroîtraient ses capacités d'autofinancement.
- Face à l'accroissement continue de nouveaux adhérents, la FCMN envisage mettre en place un mécanisme de décentralisation qui va conférer plus de pouvoir aux sections pour contenir les membres ce qui lui permettra de se concentrer à son rôle dans de plaidoyer, de suivi capitalisation et de défense des droits des maraichers conformément aux résolutions de la dernière AG tenue le 10 avril 2012 à Zinder

- Le milieu rural maraîcher foisonne de bonnes pratiques et d'expériences traditionnelles touchant à la conservation, à la transformation et autres itinéraires techniques. Les efforts de la FCMN pour la valorisation de ce savoir à travers des posters et autres guides des animateurs mériteraient d'être renforcés.
- Le taux de perte post récolte que les producteurs enregistrent avoisine les 30% suivant les lieux, les périodes ou les spéculations. Pour des producteurs vivant sous l'emprise des crises alimentaires, la réduction de ces pertes ne devient-elle pas un enjeu pour NIYYA ?
- Avec l'avènement de l'I3N et de la décentralisation qui reconsidèrent le rôle de l'espace communale dans le développement local, NIYYA n'a-t-elle pas intérêt à accélérer sa décentralisation auprès des communes et doter ces structures de moyens conséquents ?
- La relation de collaboration à travers l'interprofession qui existe entre FCMN et ANFO suffit-elle pour ces deux associations qui ont beaucoup de chose en commun ? Pourquoi ANFO a-t-elle été peu vue lors des journées du maraîchage ?
- Quelles responsabilités porte NIYYA dans la déliquescence des plates formes existantes ?

RECOMMANDATIONS

- Renforcer l'allocation des ressources aux structures de bases ;
- Développer une véritable politique de promotion du maraîchage biologique ;
- Ouvrir la journée du maraîcher aux associations de consommateurs et aux activités de consommations ;
- Créer des espaces d'échanges avec les consommateurs ;
- Initier des campagnes de plaidoyer sur des thématiques réalistes et qui touchent au quotidien des producteurs : Contrôle des pesticides, disponibilité, qualité et quantité des intrants, le financement des activités de maraîchage...etc.
- Contribuer à l'émergence et au renforcement d'une véritable plate forme du mouvement paysan ;
- Participer, encourager ou créer des espaces d'échanges à tous les niveaux : communal, régional ...;
- Former et recycler ses animateurs et encadreurs à l'art d'accompagnement (plus que technique) des producteurs. Rendre l'encadrement efficace et efficient ;
- Vu son importance (à tout point de vue) la FCMN devrait se doter d'une cellule d'analyses stratégiques et prospectives qui l'aiderait à penser la cohérence de ses interventions et à gérer son développement.

III.4. CAPAN

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- De 10 membres à sa création, le CAPAN compte à ce jour 54 associations membres. Il revendique d'être le principal cadre de concertation entre l'Etat et les OP pastorales
- A son actif on citerait : - La participation à l'élaboration du code pastoral, de ses décrets d'application et leur vulgarisation dans les milieux des éleveurs ; - La mise en place des cadres régionaux de concertation ; - Les activités de représentation des éleveurs dans l'élaboration d'I3N, PDES, SDDE, CULTIVONS...etc. ; - La gestion du Programme d'Appui à l'Entreprenariat Agricole (APEA).- Le renforcement des capacités de ses membres ; - Le plaidoyer pour la mobilité des pasteurs et le financement du sous secteur de l'élevage ; - La redynamisation et

l'animation de « la tribune pastorale » comme espace mensuel d'échange entre les organisations pastorales et l'état ;

- L'on observe aujourd'hui une désaffectation non confirmée de plusieurs membres fondateurs qui nourrissent quelques griefs à l'encontre du CAPAN telles que la violation du principe de subsidiarité, l'adhésion tous azimuts de nouveaux membres...etc. Le CAPAN en est-il conscient ? Cette situation ne mérite t- elle pas d'être clarifier ? Quel est la de responsabilité du CAPAN dans les difficultés du mouvement paysan à se doter d'une véritable plate forme ?
- Dans son développement et sa couverture du territoire national, le CAPAN a choisi la décentralisation qui n'est ni une déconcentration et encore moins un démembrement. Par définition, une plate forme se veut jouer là où ses membres ne peuvent pas, en termes d'espace et de domaine d'intervention. Le CAPAN a-t-il suffisamment réfléchi sur les implications de son choix ?
- Dans ses prévisions d'activités pour l'année 2012, le CAPAN avait très opportunément retenu des activités qui cadrent par excellence avec ses missions :
 - *Organiser des rencontres multi acteurs pour la mise en place d'un fond de Prise en compte préventive et inclusive du facteur risque dans le sous secteur élevage.*
 - *Organiser une table ronde des partenaires pour la mise en place d'une banque d'investissement dans le sous secteur de l'élevage*
 - *Organiser des voyages d'échange d'expériences et des connaissances en matière d'élevage*
 - *Organiser des débats thématiques (grande muraille verte, pollution environnementale de la zone pastorale)*
 - *Organiser des conférences sur les effets des changements climatiques sur les productions pastorales*
 - *Organiser des Réunions de plaidoyer pour l'opérationnalisation des décisions, politiques ou stratégies communes définies par les états de la CDEAO*
 - *Vulgariser le Cadre Politique pour le Pastoralisme en Afrique de l'Ouest de l'Union Africaine.*
- Pourquoi ces activités n'ont pas été réalisées ?

RECOMMANDATIONS

- S'investir dans la construction d'une véritable plate forme consensuelle des OP pastorales et du mouvement paysan nigérien ;
- S'investir et investir dans les analyses et recherches prospectives pour le développement de l'élevage ;
- Renforcer son équipe technique avec des ressources humaines à la hauteur de ses missions ;
- Respecter le principe de subsidiarité avec ses membres. Il ne fait pas de doute que le CAPAN connaisse ses missions. Il devra s'y investir ;
- Renforcer ses relations avec les associations de consommateurs, les universités, les centres de recherche au plan national et sous régionale ;

- Si le CAPAN veut être à la hauteur des enjeux et des défis que son environnement lui impose ne doit – il pas beaucoup OSER et faire preuve de d'Imagination ?
- Ses partenaires ne doivent-ils pas l'y encourager et l'y soutenir ?

III.5. AREN

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- L'AREN revendique couvrir toutes les régions du Niger et particulièrement les régions de Maradi et Zinder où elle touche près de 80% des éleveurs pasteurs.
- Mieux, l'association jouit d'une proximité et d'une connaissance évidentes de sa base et bénéficie d'une reconnaissance sans faille de ses membres.
- Sa contribution dans la sauvegarde du pastoralisme et la promotion du bien être des éleveurs est appréciable.
- Ses interventions touchent à : La sécurité alimentaire ; La promotion économique des éleveurs dans la zone de Maradi (PSE) ; La sécurisation du foncier pastoral pour améliorer l'accès et la gestion des ressources naturelles pour les éleveurs ; La facilitation de l'acceptation de plus en plus au niveau national et sous régional du pastoralisme comme mode de vie et système de production adapté au contexte du Sahel ; La participation aux travaux des commissions foncières tant au niveau régional que local Etc. Cependant !
- L'AREN vient d'effectuer son autoévaluation qui donne une appréciation fort étonnante sur les acquis de l'AREN concernant les problématiques majeures du pastoralisme:
- Défense des droits des éleveurs : **beaucoup reste à faire**
- Accès équitable des ressources : **Un combat sans fin**
- Accès aux services sociaux : **Une préoccupation qui demeure**
- Renforcement des capacités des structures de l'AREN : **Le besoin demeure après cinq ans de tentatives**
- Mécanisme permettant aux éleveurs de tirer meilleurs profits de leurs activités : **AREN doit revoir sa copie** Etc.
- Que signifie une telle appréciation ? Que faut-il retenir de plus de 20 ans de combat de l'AREN ?
- L'AREN est une association qui vit son environnement national et sous régional. Si on peut la comprendre dans sa posture d'appartenir à plusieurs cadres de concertation en fonction de ses intérêts, cette posture n'est-elle pas une des sources de fragmentation du mouvement paysan? Son ancienneté et son expérience ne lui confèrent-elle pas une responsabilité à cette fragmentation du mouvement paysan?
- Il semble exister comme une disparité entre les bases régionales de l'AREN. La base de Maradi est de loin la plus dynamique ; Quid des autres bases?

RECOMMANDATIONS

- Renforcer toutes les bases régionales ;
- Encourager la construction d'alliance avec les associations de consommateurs ;

- S'investir pleinement dans l'avènement d'un mouvement paysan unifié; représentatif; consensuel et dynamique ;

II.6. MOORIBEN

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- Créée en 1993, la FUGPN- Mooriben compte 30 unions pour 1.541 groupements totalisant 58.626 membres dont 63 % de femmes.
- Parmi ses actions et résultats clés on citerait : - L'amélioration des conditions d'accès aux financements/ crédits avec une convention avec la BAGRI ; - Affinement des stratégies de la commercialisation et d'amélioration des revenus avec les filières porteuses ; L'amélioration de l'accès aux intrants avec les commandes groupées ; - La mise en place d'un dispositif d'appui conseil ; - Le renforcement des capacités locales de prévention et de gestion des crises et catastrophes ; - Le renforcement de la concertation entre organisations de producteurs au niveau local par la mise en place de cadres locaux de concertation ;
- Mooriben est dans la dernière année de son plan stratégique 2010-2013. Elle est dans le processus d'élaboration de son prochain, sur base d'une évaluation à mi parcours déjà réalisée et qui apprécie la juste mesure des réalisations de l'association pendant les trois dernières années.
- Pour qui assiste aux assises du conseil d'administration de Mooriben, on est frappé d'abord par la qualité des membres, tous paysans (nes), la qualité des échanges en langue traditionnelle et la participation de tous ;
- Dans ses zones d'intervention, la FUGPN a réussi à mettre en place une organisation, mieux, un cadre avec des outils (banques d'intrants, banques céréalières, stocks de secours, radios communautaires...etc.) à travers desquels on peut révolutionner la vie des populations de la zone. Malheureusement ses maigres ressources ne lui permettent pas de porter ces outils à leur seuil optimal d'efficacité et d'efficience.
- Révoltés devant les prix des engrais qui augmentent en contradiction avec les ambitions affichées de l'I3N, Mooriben sollicite plus d'intérêt de la part des pouvoirs publics pour garantir un soutien efficace aux producteurs ;
- Mooriben noue des partenariats (toutes choses positives) avec des structures privées telles que BAGRI, CAIMA et autres AFMA.Y va-t-elle avec suffisamment de connaissance de ces partenaires et connaissance des risques liés à ces type de relations ?

RECOMMANDATIONS

- Renforcer les appuis apportés à MOORIBEN et particulièrement le soutien des outils d'accompagnement des unions par des fonds de roulements ou capitaux leurs permettant de les viabiliser ;
- Renforcer les capacités des élus et des permanents par des formations, des voyages d'échanges, des entretiens avec des personnes expérimentées ;
- Création de cadre de concertation avec les autres acteurs de la sous région ;

III.7. PFPN

OBSERVATIONS/ INTERROGATIONS

- Créée en 1998, la PFPN compte 28 membres dont onze organisations faitières présentent dans chacune des 8 régions du Niger. Elle se définit comme étant un cadre de réflexion, de concertation et d'action des OP du Niger avec pour mission la défense des intérêts matériels et moraux des membres à travers des actions de développement, la concertation, le plaidoyer et lobbying ;
- À l'actif de la PFPN, on note : - Sa représentation dans l'ensemble des régions du Niger permettant une meilleure proximité avec les OP de base ; - La pertinence de ses interventions et de ses prises de position sur les problèmes concernant le monde rural ; - L'amélioration de sa capacité d'accompagnement des OP membres : élaboration de projets, itinéraires techniques de production, promotion des filières ; commercialisation, transformation et conservation des produits ; relations avec la recherche et les institutions de recherche, etc. - L'organisation d'une Journée du Paysan, créant ainsi un cadre de dialogue entre les producteurs et les autorités de l'État, avec une possibilité d'interpellation sur des préoccupations majeures ;
- La plate forme entend : Moderniser les exploitations familiales et améliorer les productivités agro-sylvo-pastorales ; Contribuer à la gestion rationnelle des ressources environnementales et le développement des infrastructures ; Appuyer les initiatives économiques des Organisations Paysannes membres. Toutes choses qui l'a sortent de son champ d'action. Qu'on en vienne à indexer la plate forme de marcher sur plates bandes de ses membres, interroge pas si ce sont bien ces membres qui décident de ce que doit faire la plate forme ?
- Tant parmi les PTF que des membres, les attentes sont fortes et il se dégage comme un sentiment d'insatisfaction vis-à-vis de la plate forme. Ces animateurs en sont – ils conscients ? Un problème comme celui de la hausse du prix des engrais qui affecte directement les producteurs, n'interpelle t-il pas la plate forme ?

RECOMMANDATIONS

- Améliorer la gouvernance de la plateforme paysanne et la doter de ressources humaines d'appui de qualité et en quantité suffisante pour tenir du contexte ;
- Centrer les actions de la plateforme sur les questions de plaidoyer et lobbying et assurer une bonne représentation des faitières au sein des cadres de concertation OP-Etat-Partenaires.

IV. Cadre relationnel BUCO - OP & PTF- OP

IV. 1. Cadre relationnel BUCO - OP

IV.1.1 OBSERVATIONS

- La finalité de la stratégie de la coopération Suisse au Niger est claire : La sécurité alimentaire;
- La méthode pour y parvenir l'est aussi : Travailler avec les organisations qui concourent soit à l'amélioration de la production et productivité des activités agro-sylvo pastorales des ruraux, soit au renforcement de leur capacité d'influencer les politiques à travers le plaidoyer et lobbying;
- Un choix judicieux de la coopération Suisse que de soutenir la création des contrepouvoirs ruraux et dans la société civile qui résiste aux turbulences politiques. En protégeant le creuset de pérennisation des actions de développement ;
- Un choix judicieux des partenaires occupant des positions stratégiques dans la production agro-sylvo-pastorale (AREN, MOORIBEN, FCMN), dans l'accompagnement(AID) et autres Plates formes (CAPAN, RECA ; PFPN);
- Les activités des partenaires soumises à la DDC sont compilées dans des programmes propres aux OPA lesquelles sont issues des plans de développement stratégiques des OP. Ces PDS ont été élaborés avec l'appui accompagnement de la DDC et d'autres partenaires avec comme objectif d'amener les OP à disposer d'un cadre définissant leur vision, précisant leurs objectifs globaux et spécifiques à moyen terme, les montants mobilisés et ceux à rechercher. Ces PDS sont déclinés en programmes annuels précisant les moyens financiers et humains nécessaires, leur niveau de mobilisation, les partenaires mobilisés;
- Ces PDS ont été élaborés avec l'appui accompagnement de la DDC et d'autres partenaires avec comme objectif d'amener les OP à disposer d'un cadre définissant leur vision, précisant leurs objectifs globaux et spécifiques à moyen terme, les montants mobilisés et ceux à rechercher;
- Ces PDS sont déclinés en programmes annuels précisant les moyens financiers et humains nécessaires, leur niveau de mobilisation, les partenaires mobilisés.
- Des rencontres regroupant les responsables des OP et le BUCO en vue de statuer sur les différentes demandes sont organisées;
- La coopération interpelle ses partenaires à travers des questionnements qui lui permettent de mieux les comprendre. Lesquels questionnements viennent nourrir, voire élargir les horizons de réflexion de ceux-ci. Toute chose positive;
- Des missions de préférence conjointe de suivi évaluation qui commencent par des visites terrain et se terminent par des rencontres de synthèse sont organisées;
- Des responsables des OP participent aux ateliers de planification des programmes et de révision de la stratégie de la DDC;

- La coopération participe suivant les cas aux grands moments de la vie de ces associations et sur invitation (AG, Atelier de réflexions, journées d'animation ...etc.);

IV.1.2 RECOMMANDATIONS

- Les pratiques et outils sur lesquels se fonde le partenariat entre le Buco et ses partenaires (cadre contractuel, invitation mutuelles, dialogues et questionnements..) sont valorisants et respectueux des principes de partenariat. Ils méritent d'être sauvegardés voire renforcés.
- Ils donnent l'occasion au Buco de s'assurer que ce partenariat concoure à l'aboutissement de la finalité de la stratégie de la coopération Suisse au Niger ;
- Mettre en place et ou renforcer les cadres de planification et de suivi évaluation des activités des OPA : unifier le cadre d'intervention de tous les partenaires des OP pour harmoniser les interventions de différents partenaires
- Assurer une meilleure connaissance des stratégies de la DDC par les partenaires. Les OP partenaires doivent disposer des documents de stratégie Afrique de l'ouest de la DDC et du Niger, de la stratégie genre de la DDC pour leur prise en compte lors de la formulation des documents de programme et projets ;
- Mettre en place une stratégie de communication qui permettra au maximum des responsables et des membres des OP d'apprécier les dispositions des contrats régissant le partenariat de la DDC et leurs structures respectives. Produire des copies des contrats de partenariat signés par les OP en nombre suffisant au profit des instances dirigeantes des OP actives dans la mise en œuvre des contrats au niveau national, régional, départemental, communal et local. Organiser des séances d'explication des dispositions des contrats pour une internalisation par les différents acteurs et favoriser un meilleur suivi des activités ;
- Favoriser la mise en place d'un espace de dialogue et de concertation entre les OP accompagnés par la DDC. L'espace de dialogue sera informel : Le RECA ou la plateforme étant des cadres qui regroupent toutes les OP appuyées par la DDC peuvent être les organisations qui portent. Il s'agira de convenir d'une périodicité de rencontres tenant compte de certains moments forts : préparation des contributions aux programmes annuels de la DDC, finalisation des programmes trimestriels des OP ; préparation des revues et autres séances d'auto évaluation ou des missions de suivi des activités des OP, etc. Il ne sera donc pas question de créer une autre plateforme mais de profiter des cadres existants en vue de les rendre plus dynamiques et crédibles ;
- Inscrire toutes les actions à mener dans l'esprit du partenariat;
- Le Buco et ses partenaires doivent s'entendre sur la nécessité des autoévaluations à mi parcours. Et si le principe est retenu, l'inscrire dans les termes du contrat avec quelques précisions sur ses objectifs et la notion de mi-parcours
- Renforcer le partenariat avec les sept OP et si possible s'ouvrir à de nouveaux partenaires stratégiques: Ex: ANFO; FNEN DADO ?
- Initier un projet d'accompagnement et de renforcement des capacités des partenaires.

IV.2. Cadre relationnel OP- PTF

IV.2.1 OBSERVATIONS

- Les OP tirent leurs financements de plusieurs sources : L'Autofinancement à travers les cotisations/adhésions des membres ; Les prestations de service ; Les dotations des PTF.
- Bon an mal an, les dotations des PTF sont de très loin (100% dans certains cas) la principale source de financement de ces OP;
- Le mode de financement des PTF varie et chacun d'eux a ses standards de partenariat.
- Généralement, ils financent à travers des projets qui doivent être présentés suivant leur standard.
- La DDC fait partie des rares PTF qui financent globalement le plan stratégique de ses partenaires à travers une prise de pourcentage et en respect de son choix de financer le processus de développement et non les projets de ses partenaires
- Les OP sont donc confrontées à divers modes de financement qui doivent cohabiter au sein de leur plan stratégique ce qui complexifie les choses et le font encore plus quand l'OP a plusieurs partenaires pour autant de standards. Comme tel est le cas avec tous les partenaires du BUCO Niger: MOORIBEN (10); PFPN (20); CAPAN(10); AID KOOKARI: AREN(15) FCMN (10) : RECA (15) ;
- Avec leur plan stratégique et budget conséquent en main, les OP ont donc à gérer plusieurs partenaires et plusieurs formes de financements :
 - Ceux qui financent un pourcentage du budget de ce plan ;
 - Ceux qui financent un axe de ce plan reconfiguré en projet ;
 - Ceux qui financent un axe de ce plan dans une région donnée ;
 - Ceux qui financent un axe de ce plan pour un groupe de population donnée ;
 - Ceux qui font du plan un projet et financent suivant leurs standards ;
 - Ceux qui financent une ou deux thématiques du plan ;
 - Ceux qui financent un projet qui n'a rien à voir ni avec le plan ni avec le domaine des OP
 - Ceux qui n'apportent qu'un appui technique sous forme de renforcement des capacités ou de mise à disposition d'un personnel national ou expatrié ; Etc.
- Autant de situations auxquelles s'ajoutent la gestion des prestations de service à l'instar des aides d'urgence pour certains;
- Cette multitude de partenaires est plus subie que voulue par les OP. Elles vont à « la chasse de financement » une fois leur plan stratégique élaboré. Elles ne présagent aucunement de leur moisson – en quantité, qualité et en temps. Pour ne pas se faciliter la tâche, ces OP ont des budgets exorbitants qui n'ont généralement rien à voir ni avec leur capacité d'autofinancement, ni leur capacité d'absorption;
- Tout ceci leur rend la gestion extrêmement complexe et ces OP ne semblent malheureusement pas se préoccuper d'une analyse critique de cette pratique, et encore moins

une analyse de la cohérence des appuis. Et tant pis pour elles car le souci des PTF c'est leur cohérence à eux, et ils s'y vont même si c'est aux détriments de celles de leur partenaires OP;

- En clair, aucune des OP partenaires du BUCO Niamey ne développe en interne une réflexion sur son mode de financement et ses incidences tant sur son existence que sur celui des appuis en direction de ses membres.
- Aucune non plus ne peut se targuer d'avoir obtenu l'entièreté du budget de son plan stratégique. Dans le meilleur des cas, elles obtiennent les 60 - 70 % qui pour ne pas leur faciliter la tâche, arrivent en disparate dans la période du plan stratégique. Du coup les OP gèrent ces fonds au rythme qu'ils viennent, sans aucune grille de répartition et de priorisation autre que celle des projets auxquels ces financements sont liés;
- Comme inconvénient à cette multitude de partenaires et de modes de financement on peut citer :
 - La difficulté pour ces OP de réaliser leurs objectifs de développement ;
 - La course perpétuelle aux financements qui non seulement détournent les leaders de leurs fonctions mais aussi crée entre les OP une espèce de concurrence déloyale ;
 - La transformation des OP en structures de gestion des projets ;
 - L'utilisation des ressources disponibles en priorité aux charges de structure au détriment d'activités
 - Etc.

IV.2.2 RECOMMANDATIONS

Pour ce qui concerne les OP

- Elaborer les PDS avec budget réaliste et en rapport avec leurs capacités d'autofinancement; leurs capacités d'absorption et de gestion...etc.
- Assumer leurs options et visions de développement;
- Assumer leurs engagements;
- Se former aux techniques de planification et de négociation;
- Respecter les règles de bonne gouvernance;
- Surtout et surtout, être réaliste. « on accroche son sac là ou on peut le décrocher »
- Donner un peu d'orgueil et de la personnalité à leurs associations.
- Savoir dire NON. Et l'ASSUMER.

V. Rôle des OP dans la gestion des crises alimentaires et l'appréciation des urgences

V.1. Observations

- Les crises alimentaires sont passées du caractère conjoncturel au structurel des suites d'une récurrence avec une occurrence de plus en plus rapprochée ;
- Les crises alimentaires ont une grande influence dans la mise en œuvre des activités des OP. On note une forte interpellation des OP par leurs membres qui réclament des apports plus soutenus et mieux structurés qui poussent ceux-ci à développer des programmes structurants intégrant les actions de développement et d'urgence ;
- Les réponses aux crises alimentaires telles que fournies par les pouvoirs publics n'ont pas donné entière satisfaction : absence d'équité dans les aides, manque de transparence, non adéquation des outils utilisés pour l'évaluation des besoins particulièrement à ceux des populations pastorales, faible fonctionnalité du dispositif de gestion de crises alimentaires notamment avec l'évolution du contexte marqué par l'avènement des communes ;
- Une tendance à l'élaboration d'un plaidoyer et de lobbying par les OP en direction des différents partenaires : Etat et PTF pour mobiliser plus de financements au profit des personnes vulnérables en général et des membres des OP en particulier
- Une participation active des OP aux réunions du dispositif de gestion et de prévention des crises alimentaires pour s'assurer de la qualité de l'évaluation des déficits, du ciblage des bénéficiaires et de l'amélioration du dispositif de collecte et de suivi des informations sur la vulnérabilité : appui à la mise en place des systèmes communautaires d'alerte précoce et de réponse aux urgences (SCA /PRU et OSV) Observatoire de la surveillance de la vulnérabilité), outils d'évaluation de la vulnérabilité en milieu pastoral, etc.
- On note une mise en œuvre des actions de gestion des crises alimentaires par les OP au moyen de leurs programmes : distribution des vivres, distribution des kits, organisation des activités à haute intensité en main d'œuvre ; etc.
- Les OP mettent en œuvre des actions de prévention de crises alimentaires : la mise en place des banques de soudure, la mise en place des banques aliments bétail, la récupération des terres de parcours par des actions mécaniques et biologiques, etc.
- I3N se veut une stratégie devant assurer un mieux être aux nigériens en garantissant une alimentation de qualité et en quantité suffisante quelque soit l'issue de la campagne agricole : Grandes attentes des producteurs et les OP en terme d'opportunités de financement et d'appui conseils
- Les OP développent de plus en plus des stratégies de diversification des productions agro sylvo pastorales afin d'assurer une meilleure disponibilité des produits alimentaires ;
- Les exploitations familiales sont les structures porteuses des initiatives et stratégies de résilience aux vicissitudes du climat et autres aléas.

- Pour ce qui concerne les aides d'urgence, la majeure partie des OP est absolument contre. Raison invoquée : L'aide alimentaire d'urgence crée les éternels assistés
- Malheureusement il existe beaucoup d'intérêts autour des aides d'urgence. A tous les niveaux et dans tous les milieux et par divers partenaires acteurs tant nationaux d'internationaux ;
- On fait plus de gestion de crise que de prévention, la solution c'est dans l'accompagnement à la production tenant en compte les spécificités régionales et la prise en compte des besoins réels de production des paysans et éleveurs. C'est à dire la valorisation maximale des potentialités des régions, qu'il y est pluie ou pas, qu'il y est crise ou pas.

V.2. Recommandations

- Veiller à un meilleur ciblage des actions de gestion de crises alimentaires et éviter de tomber dans la culture de l'assistanat : Les réponses aux crises alimentaires réalisées par l'Etat et les PTF doivent être les plus appropriées et adaptées au contexte c'est-à-dire : la distribution gratuite des vivres ne doit être retenue que pour des populations sans force de travail, démunies et qui vivent dans des localités déclarées déficitaires par les structures compétentes ;
- Les opérations de cash transfert doivent être privilégiées au détriment des opérations de distribution de vivres pour permettre aux bénéficiaires d'opérer des choix. Elles doivent être ciblées et un accompagnement sera nécessaire pour permettre aux bénéficiaires de financer des activités de relèvement ;
- Les opérations de food for work doivent être retenues pour des localités déficitaires ayant des écosystèmes dégradés ou soumis à des menaces climatiques comme l'ensablement, l'envahissement des espaces hydriques par des plantes aquatiques nuisibles, etc. mais disposant d'une masse importante de main d'œuvre. Elles auront le mérite de fixer les populations, de réhabiliter et/ou de protéger les agro systèmes, ce qui va améliorer leur capacité de résilience aux chocs climatiques ;
- Privilégier les actions de prévention en assurant un relèvement effectif des populations vulnérables et un suivi efficace de la vulnérabilité : Compte tenu de la récurrence des crises alimentaires, l'Etat, les PTF et les OP doivent privilégier la mise en œuvre des activités de prévention notamment : la généralisation des cultures irriguées partout où les conditions écologiques s'y prêtent. Les spéculations doivent être les plus diversifiées et inclure les cultures fourragères, - la construction et l'équipement dans chaque village et hameau d'une banque céréalière et d'une banque aliment bétail, pour constituer de réserves en quantité et facilement mobilisable au profit des populations vulnérables retenues par des comités locaux ;
- Faciliter l'accès aux facteurs de production : disponibilité des intrants, sécuriser les espaces agraires, mettre à disposition des kits au profit des ménages les plus vulnérables ;
- Sensibiliser les populations sur les techniques et technologies les plus adaptées au climat sahélien, les comportements à risques : le risque feux de brousse qui peuvent occasionner la perte du fourrage et la dégradation des terres agricoles, la perte des troupeaux et même des pertes en vies humaines, les défrichements anarchiques qui exposent les écosystèmes fragiles à l'érosion hydrique et éolienne, etc.

- la protection du cheptel par la généralisation de la vaccination contre les principales épizooties ;
- la sensibilisation des populations sur les notions de rations alimentaires équilibrées tenant compte de l'état physiologique notamment les enfants et les femmes enceintes afin de prévenir la malnutrition et la prévalence de maladies opportunistes ;
- Veiller à la généralisation de la mise en place des SCAP/RU et des OSV fonctionnels à tous les niveaux nécessaires ;
- Assurer une internationalisation des stratégies telles que le PDES et l'I3N par les OP et les producteurs ;
- Assurer une meilleure implication des OP dans les stratégies de mobilisation de fonds du PDES et dans la mise en œuvre et le suivi de l'I3N : Les OP doivent prendre une part active dans les cadres de concertation mis en place par les pouvoirs publics. Cela passe par un choix judicieux des représentants des OP qui maîtrisent les questions de développement et les attentes des OP. Ces représentants doivent être capables d'élaborer des propositions alternatives qui peuvent faire le poids face à celles des techniciens en vue de mobiliser le maximum de financements à l'issue des arbitrages financiers ;
- Garantir la mise en œuvre des actions urgentes, ciblées et pertinentes à l'endroit des membres des OP victimes des crises et catastrophes : L'Etat, les PTF et les OP doivent être en mesure de mobiliser à temps, en quantité et de qualité tous les appuis utiles à permettre aux populations vulnérables de développer une capacité de résilience aux effets des crises et catastrophes ;
- Développer l'esprit d'entrepreneuriat au niveau des OP et de leurs membres : Les OP et leurs membres doivent développer des initiatives devant faire des exploitations familiales des véritables entreprises disposant des stratégies propres de prévention et de lutte contre les crises alimentaires et catastrophes et capables d'opérer de choix économiques rationnels en matière d'investissements productifs.

VI. Apport et limites des OP dans la gouvernance locale

VI.1. Apports des OP

- Une structuration du monde des producteurs et productrices par la mise en place de groupements, d'unions, de coordinations, de fédérations et de cadres de concertation ;
- Une mise en commun des préoccupations des producteurs et productrices et leur traduction en projets et programmes ;
- La mobilisation des appuis conseils au profit des exploitations familiales ;
- La mobilisation des financements au profit des secteurs productifs auprès des partenaires ;
- La participation des OP aux activités des communes et des régions : diagnostic des systèmes de production, priorisation des actions, choix des bénéficiaires des actions de développement, etc.
- La mise à disposition d'une expertise avérée en matière de décentralisation et de gouvernance au profit des conseils communaux et régionaux ;
- La contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de développement communaux ;
- L'interpellation des conseils communaux et régionaux pour une meilleure prise en compte des exploitations familiales tenant compte de leur spécificité et de leurs attentes.
- Les collectivités locales ont un rôle indéniable à jouer dans le développement local. Mais pour des raisons supposées de leur jeunesse et d'instabilité politique, elles n'ont pas encore pu donner la mesure de cette fonction. Entre temps les OP ont su asseoir une certaine autorité et tirer une légitimité dans leurs actions en milieu rural. Normal qu'on observe une certaine méfiance tant de ces OP que des populations à se laisser emballer par le vent de la décentralisation. Certaines OP observe, testent les collectivités et leur présence dans les conseils vise plus l'envie de comprendre, que de participer. Il ne serait absurde de penser que ces OP riches de leur audience dans le milieu envahissent les collectivités par les voix de leurs membres s'advienne qu'elles jugent cet outil intéressant, pour asseoir leur emprise.
- Quand on prend une association comme l'AREN, sa crédibilité et son audience au près des populations (qui par ailleurs sont ses membres) est le fruit d'un travail acharné, voire de sacrifice. Normal que l'AREN en soit jaloux. Après tout, L'éleveur qui se trouve aux confins de Niger a le téléphone du président de l'AREN comme voie de secours et non pour personne d'autre. Dans les communes où les OP sont plus anciennes, les collectivités ont encore à mériter la confiance des populations. Dans les communes où elles sont de même âge, les relations voire complémentarité sont plus faciles à construire.

VI.2. Limites des OP

- Faible couverture géographique des OP ne permettant pas la prise en charge de toutes les préoccupations des exploitations familiales ;

- Absence et/ou manque de professionnalisme de certaines OP entraînant des mauvaises prestations et une remise en cause de la crédibilité ;
- Mauvaise gouvernance de certaines OP et faible représentativité.

VI.3. Recommandations

- Favoriser l'émergence des OP professionnelles et suffisamment représentatives à tous les niveaux : villages, communes, départements et régions ;
- Promouvoir la mise en place de cadres de concertation consensuels et crédibles dotés de ressources humaines de qualité et capables d'élaborer, de mettre en œuvre et de suivre des propositions alternatives de développement aux pouvoirs publics et aux partenaires techniques et financiers : L'efficacité de cadres de concertation des OP passe par la représentativité de leurs membres et le consensus des structures membres par rapport à leurs mission. Le respect des attributions des cadres est le gage du crédit que leur accordent les structures membres. Les représentants des structures membres des cadres de concertation doivent bénéficier de la confiance totale de leurs structures d'appartenance et avoir des capacités intrinsèques dont la mise en commun fait de leurs cadres de concertation des interlocuteurs capables de faire de propositions de qualité qui sont portées par des structures jugées fiables par les pouvoirs publics et les PTF ;
- Assurer la présence des représentants des OP au niveau de toutes les arènes de prise de décision : Les OP doivent avoir des démembrements à tous les niveaux de déconcentration et de décentralisation de leur zone d'intervention pour assurer une défense effective de leurs intérêts ;
- Encourager une plus grande spécialisation des OP pour améliorer l'efficacité de leurs actions ;
- Améliorer la gouvernance des OP : Les OP doivent assoir des mécanismes permettant de garantir la transparence dans la prise de décision, le respect du délai de la tenue et du renouvellement des instances des OP, la recevabilité des élus vis-à-vis des membres des OP, l'organisation des audits financiers périodiques pour s'assurer de la santé de la tenue de la comptabilité des OP ;
- Assurer la neutralité politique des OP et les concentrer sur leurs activités de développement et/ou de plaidoyer ;
- Assurer une veille garantissant le respect des principes de la décentralisation : Les OP doivent s'organiser de concert avec les collectivités territoriales et les OSC pour une participation aux activités du Haut Conseil des Collectivités et au niveau de l'Assemblée nationale afin de faire un lobbying visant la mise en œuvre des dispositions de la décentralisation intégrale du pays.

Les organisations paysannes doivent-elles oui ou non participer au conseil communal ?

- Lorsqu'on aborde le problème de la dynamique économique au niveau des communes sous l'angle du jeu de pouvoir et contre pouvoir, cette question a tout son sens. En gestion financière, la fonction d'exécution, de contrôle et de décision sont différentes. Vu sous cet angle, la participation des OP à quelque niveau que ce soit de prise de décision au sein du conseil ne peut qu'affaiblir ses capacités à interpeller voire contrôler l'action communale. Il y a confusion de rôle pour nuire à cet adage qui dit : « A chacun son métier et les vache seront bien gardées ». Les animateurs de la commune et ceux des OP sont sur le même territoire, ils sont même fils du même terroir et pensent tous au bien être des populations. Certes, mais ils sont dans deux

systèmes de fonctionnement différents. La commune avant d'être un outil de développement est d'abord un organe politique (dans sa version partitique) alors que les OP sont d'abord des organes de rassemblement.

VII. Portage des enjeux liés aux exploitations familiales

VII.1. Observations

- CAPAN, CASPANI, Plateforme paysanne, CRA et RECA sont des cadres de concertation qui ont développé des argumentaires qui ont permis de faire une typologie des exploitations, une meilleure compréhension de leurs dynamiques et de leurs attentes ;
- Certains cadres sont spécifiques : CAPAN pour les éleveurs, CASPANI pour les irrigants tant dis que d'autres sont plus fédérateurs : CRA, Plateforme paysanne et RECA ;
- Les OP sont mixtes mais les femmes sont faiblement représentées dans certaines instances de décision : élaboration des plans d'action genre pour corriger les inégalités ;
- Les stratégies de développement rural conçues de façon participative donnent une place de choix aux OP, tel le cas de l'I3N qui nourrit de grosses ambitions pour elles¹⁰.
- Les changements climatiques caractérisés par la récurrence des sécheresses ont amené les OP à prendre une part active dans les institutions sous régionales : CILSS, CBLT, etc. et certains programmes régionaux tel que le PDDA, etc. : élaboration par les OP des programmes centrés sur l'adaptation aux changements climatiques, forte implication des OP dans les activités du Conseil National pour un environnement et développement durable - CNEDD,
- Promotion et diffusion par les OP de technologies permettant d'assurer une amélioration de la productivité des systèmes agricoles et garantissant une protection efficace de l'environnement : semences agricoles et races animales adaptées au milieu, protection et régénération des écosystèmes : brises vents, banquettes, reboisements, réhabilitation des aires de pâturage, protection des mares, régénération naturelle assistée – RNA, etc.

¹⁰ En tant qu'acteurs majeurs, les OP participent au dialogue sur les politiques et les programmes. Elles sont porteuses d'initiatives en matière d'investissement. Les OP porteront des projets économiques en faveur de leurs membres notamment, les ouvrages et infrastructures, les dispositifs d'appui à la production : Centrale d'approvisionnement en engrais, centrale d'approvisionnement en aliments pour bétail, banque aliments pour bétail, boutique d'intrants, systèmes d'irrigation, de warrantage et de commercialisation, etc.). En somme, les producteurs et leurs organisations sont à la fois bénéficiaires, porteurs de projets, contributeurs financiers et/ou prestataires de services. A ce titre, à l'instar des PDC, les plans d'actions des OP seront instruments d'identification et de planification des interventions de l'Initiative.

Les OP représentent un groupe important qui est amené à contribuer dans la définition des orientations, l'élaboration des programmes et l'exécution des actions en tant que bénéficiaires et/ou prestataires. Sa participation nécessaire à la gouvernance, de dialogue et de concertation ainsi qu'au financement, au suivi et à l'évaluation de la stratégie. La participation financière des OP prendra la forme et la nature qui sont adaptées à leurs propres capacités. En somme, les OP participeront à la mobilisation sociale et financière.

- La similitude des problèmes des OP et le souci d'harmoniser et de conjuguer les efforts ont amené les OP à mettre en place des plateformes régionales : Billital Maroobe regroupant des OP du Mali, du Burkina et du Niger sur les problèmes des EF à dominante pastorale ; ROPPA et RECAO qui regroupent des OP assurant la défense et la promotion des EF rurales dans l'espace CEDEAO ; la plateforme paysanne continentale qui est la fédération de toutes les plateformes paysannes d'Afrique. Le dynamisme de toutes ces coordinations et OP vise la reconnaissance des EF comme une entreprise à part entière. Elle montre également la construction de la société civile paysanne panafricaine.
- Les cadres de concertation sont devenus les partenaires privilégiés des Etats, des PTF et des institutions de recherche car ils assurent la participation aux réunions, prennent une part active à l'élaboration et à la mise en œuvre des lois, aux arbitrages budgétaires et à la mobilisation des membres des EF, assurent une grande diffusion des innovations technologiques par un choix judicieux des EF pilotes ; etc.

VII.2. Recommandations

- Les OP doivent promouvoir une approche systémique du développement centré sur l'appui aux EF qui intègre les questions de changement climatique et de genre gage de mobilisation des Etats et de PTF sur leurs programmes et projets ;
- Les OP doivent parachever l'élaboration des plans d'action genre, et prendre toutes les mesures permettant leur bonne mise en œuvre ; en tenir compte des effets du changement climatique dans toutes les actions entreprises en vue d'assurer l'atteinte d'un développement équitable et durable.

CONCLUSION

Après avoir présenté le déroulement de la mission et soumis nos observations et recommandations à la critique du Buco Niamey, ses partenaires, des PTF et autres représentants des structures administratives qui participaient à l'atelier de restitution, on peut retenir quatre idées-forces en guise de conclusion :

- Les partenaires de la coopération Suisse (CAPAN, PFPN, RECA, AID, AREN, MOORIBEN, FCMN) participent tous à la dynamique actuelle qui caractérise le mouvement paysan nigérien. Ils ont réussi à mettre en place, chacun dans son domaine ou sa zone d'intervention des structures représentatives, suffisamment crédibles et à même d'insuffler une amélioration substantielle de la qualité de vie des populations par l'amélioration de la production et de la productivité des activités agro-sylvo-pastorales. Reste ce défi qu'ils se doivent de surmonter : « Se construire une personnalité et proposer des visions alternatives face aux mutations du contexte. S'interroger sur la perpétuelle négociation de leur survie avec tierce partenaire et proposer des solutions sur leur dépendance de l'extérieur. »
- A l'étape actuelle de leur développement où le contexte leur propose de nouveaux enjeux et défis à l'instar de l'I3N et de la décentralisation ; où ces organisations aspirent à plus de respectabilité et de reconnaissance, à plus d'envergure en terme de membres et d'aires d'interventions ; La nécessité du renforcement des capacités et du développement des approches stratégiques s'impose à toutes. Ce d'autant plus que des écueils sommes toute compréhensibles font face et se renforcent entre elles. Il leur est impérieux de comprendre qu'elles se doivent d'unir les forces et de s'ouvrir à d'autres acteurs de l'environnement, qu'elles ne doivent et ne peuvent pas tout faire , et tout faire seules;
- Le choix de la coopération Suisse de soutenir les processus et non les projets est un choix judicieux qui mérite d'être renforcé, qui mérite d'être promu auprès des autres PTF. Son choix des partenaires qui prend en compte les organisations paysannes agropastorales, les organismes d'appui et les coalitions est tout aussi judicieux. La qualité des relations entre le Buco Niamey et ses partenaires, basée sur les échanges et les questionnements est opportune et mérite d'être renforcée. On souhaiterait que tout en renforçant ses appuis financiers aux partenaires actuels, que la Coopération envisage un élargissement stratégiquement de son partenariat avec quelques nouveaux recrutés dans les trois classes de son champ afin de renforcer l'influence de ces partenaires au sein du mouvement paysan nigérien.
- Le mouvement paysan nigérien et ses partenaires techniques et financiers ont très peu investi dans les outils. Les outils qui font grandir les OP dans leurs capacités stratégiques, leurs capacités socioculturelles, voire politiques. Les outils qui les informent et les forment. Les outils qui leur donnent la possibilité de s'exprimer, d'échanger, de découvrir, de réfléchir...etc. Les OP sont demandeuses et la création d'espaces qui leur fournissent ces outils reste un défi qu'elles, avec l'appui des partenaires se doivent de relever.

VIII. Annexes

VIII.1. Tableau des Personnes et structures rencontrées

(Hors OP)

Nom	Structure	Fonction	Adresse
Florent CORNU	CTB	Assistant Technique	98 68 85 14
Guero CHAIBOU	FIDA	Directeur Général	96 98 77 69
Hassane MAMOUDOU	I3N	Conseiller	96 17 38 72
Jacques CHABBERT	CTB/PAAPSSP	Responsable	96 49 96 90
Siddo AMADOU	FNEN-DADDO	Président	96 99 75 71
Serge AUBAGUE	CARE	Conseiller Technique	90 8 89 33
Yves CHUNLEAU	PASOC	Chef de mission	90 90 00 46
Amadou S. OUMAROU	Haut commissariat à la modernisation de l'état	Haut Commissaire	90 06 72 75
Maman-Lawal MOSSI	BAGRI	Directeur du crédit & partenariat	90 98 25 15
Pierre Henri DOHOGNE	LUX DEV	Assistant Tech	99 49 95 78
Abdoul AZIZ Cissé	ANFO	Président	96 58 07 39
Mme Moustapha Ouma Kaltoume	OXFAM	Responsable campagne « cultivons »	96 0628 34
Gayibo RAKIATOU	OXFA M-Agriprofocus	Coordonnateur	96 26 12 05
SADOU MOROU	PRODEX	Suivi évaluation	96 26 82 16
Issaka DAN DANO	Care	Coordonateur	90 88 88 24
Ibrahim OUMAROU	OXFAM- Agriprofocus	Assistant	96 26 09 16
Laoual CHEFOU	Vétérinaire		96 53 81 48
Leger FOYET	PSI	Représentant résident	89 31 54 97

VIII.2. Sigles et abréviations

AG	: Assemblée générale
AID KOOKARI	: Appui aux initiatives de développement de KOOKARI
ANFO	: Association Nationale de la filière oignon
APEA	: Appui à l'entrepreneuriat agricole
AREN	: Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger
BAGRI	: Banque Agricole
BUCO	: Bureau de la coopération
CA	: Conseil d'administration
CAIMA	: Caisse d'approvisionnement en intrant et matériels agricoles
CAPA	: Collectif des associations pastorales du Niger
CASPANI	: Conseil pour l'action et la solidarité paysanne du Niger
CBLT	: comité du bassin du Lac Tchad
CDEAO	: Communauté de développement des états d'Afrique de l'ouest
CILSS	: Comité Inter Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CNIP	: Conseil national des investisseurs privés
CRA	: Chambre régionale d'agriculture
CRC	: Comité restreint de concertation Etat donateurs
CNEDD	: Conseil national pour l'environnement et le développement durable
CSOC	: Conseil économique et social
CTB	: Coopération technique belge
DDC	: Direction du développement et de la Coopération
EF	: Exploitation familiale
FAO	: Programme des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation
FIDA	: Fonds international pour le développement de l'agriculture
FCMN	: Fédération des coopératives maraichères du Niger
FUGPN/MOORIBEN	: Fédération des unions de groupements du Niger
I3N	: Initiative/Les nigériens nourrissent les nigériens
LUX/DEV	: Luxembourg/développement
OP	: Organisation paysanne
OPA	: Organisation paysanne agricole
OSV	: Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PASOC	: Programme d'appui à la société civile
PFP	: Plate forme paysanne du Niger
PDES	: Programme de Développement Economique et Social
PDS	: Plan de développement stratégique
PDC	: Plan de développement communal
PNUD	: Programme des nations unies pour le développement
PRODEX	: Projet de Développement des exploitations et des Marchés agro-sylvo-pastoraux
PTF	: Partenaire technique et financier
RECA	: Réseau des chambres d'agriculture
RECAO	: Réseau des chambres d'agriculture d'Afrique de l'ouest
ROPFA	: Réseau des organisations paysannes d'Afrique
SCAP/RU	: Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réduction d'Urgence